

uecc



UNION EUROPÄISCHER INDUSTRIE- UND HANDELSKAMMERN (UECC)
FÜR VERKEHRSPFRAGEN

UNION EUROPÉENNE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (UECC)
POUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

UNIE VAN EUROPESE KAMERS VAN KOOPHANDEL (UECC)
VOOR VERVOERSVRAAGSTUKKEN

BULLETIN II/2007

Editorial

En automne de 2006, l'UECC a étudié, dans le cadre d'un travail de Master, l'impact des standards environnementaux sur les coûts et les conditions de concurrence dans les transports routiers. L'enquête portait sur diverses entreprises de transport implantées dans des pays membres de l'UECC. Les réponses reçues différaient beaucoup d'un pays à l'autre, puisque les entreprises ont évoqué des dépenses oscillant entre 10 % et 23 % du chiffre d'affaires brut, selon leur pays d'origine. Pourtant, les entreprises ne croient pas que les coûts environnementaux soient un problème grave, et elles ne voient que peu de distorsions de concurrence, probablement parce que la plupart de ces coûts – droits d'utilisation, coûts d'investissement plus élevés, etc. – peuvent être répercutés sur leurs clients.

En revanche, les entreprises recensées font référence aux différences par rapport aux systèmes et fréquences de contrôle, qui pourraient causer des problèmes. La majorité de ces entreprises pensent d'ailleurs que les contrôles sont plus fréquents dans leur pays qu'à l'étranger. Pour l'UECC, l'enquête démontre qu'il faut continuer à insister sur un traitement égal des différents modes de transport et sur une mise en œuvre uniforme des réglementations dans tous les Etats membres. Mais il ne semble pas nécessaire de prévoir d'autres interventions spécifiques à ce sujet.

*Dr. Rainer Füeg
Secrétaire général*

Sommaire

Page

<i>Réactions aux résolutions de l'UECC</i>	2
<i>Assemblée générale de l'UECC à Francfort</i>	2
<i>Particules fines : le débat continue</i>	2
<i>Ouverture du tunnel de base du Lötschberg</i>	3
<i>Résultats des groupes de travail</i>	3
<i>Agenda 2007</i>	4

Juillet 2007

Editeur:

Union européenne des chambres de commerce et d'industrie

Secrétariat général

Aeschenvorstadt 67

CH-4010 Bâle

Tél.: 0041 61 270 60 10

Télécopie: 0041 61 270 60 05

Internet: <http://www.uecc.org>

Mél: r.fueeg@uecc.org

Réactions aux résolutions de l'UECC

Projet ferroviaire « Baden – Württemberg 21 »

Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé des transports, a qualifié la prise de position de l'UECC en faveur de la réalisation du projet ferroviaire «Baden-Württemberg 21» de «très utile». Le tronçon entre Stuttgart et Ulm demeure toujours un goulet d'étranglement sur l'axe ferroviaire Paris-Bratislava. Un aménagement de cette section augmentera les capacités et donc la rentabilité des services et permettra, à court terme, la réalisation d'un axe à haute vitesse sur le trajet entier entre Paris et Bratislava. En raison de sa portée européenne et de son importance pour un meilleur raccordement des nouveaux Etats membres de l'UE, le projet a été inclus dans la liste des 30 projets prioritaires de transport.

Amélioration de la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement

Dans sa réponse à la lettre de l'UECC, Dr. Wolfgang Elsner, chargé de la sécurité des transports de surface et du transport

des marchandises dangereuses dans la Direction générale de l'énergie et des transports de l'UE, a confirmé que les organes pertinents du Parlement européen ont décidé de ne pas suivre la proposition de l'UE pour le moment. En même temps il a fait part de la modification du code des douanes communautaire, en vigueur depuis le 18 décembre 2006. Les nouveaux règlements portent sur une partie importante des transports visés par la directive. Pourtant, Dr. Elsner doute que ces règlements soient plus favorables que la proposition de la Commission européenne.

Aménagement du Danube entre Straubing et Vilshofen

Mme Annette Fasse, chargée de la navigation fluviale dans la commission des transports du parlement fédéral allemand, a remercié l'UECC pour sa lettre mais n'a pas réagi à la proposition de revenir sur la décision du parlement fédéral, prise en 2002, de favoriser la version A pour l'aménagement du fleuve.

Assemblée générale de l'UECC à Francfort

Lors de la prochaine Assemblée générale, qui aura lieu les 27/28 septembre 2007 à Francfort (D), le Comité directeur présentera, entre autres, les résultats de son enquête actuelle sur les maillons manquants et goulets d'étranglement dans le réseau européen des transports.

Dr. Wilhelm Bender, président du comité directeur de Fraport AG, Frankfurt Airport Services Worldwide, interviendra sur le

thème « Politique européenne du transport aérien 2020 ».

Les invitations pour l'Assemblée générale seront bientôt distribuées. Nous espérons qu'un grand nombre de nos Chambres membres profiteront de l'occasion pour prendre contact avec le Comité directeur et les groupes de travail et présenter leurs demandes concernant les positions de l'UECC à l'égard de la politique européenne des transports.

Particules fines : le débat continue

Lors d'un colloque organisé par la Chambre de commerce d'Autriche, trois scientifiques spécialisés dans la matière ont référé sur les effets des particules fines. Les experts ont conclu que le débat actuel exagère les risques pour la santé; du point

de vue de la médecine, aucun alarmisme n'est justifié.

Selon les scientifiques, une interaction significative avec les graves maladies pulmonaires peut être prouvée uniquement pour la fumée mais pas pour les particules fi-

nes. Environ 80 % des nuisances pour les poumons proviennent des espaces clos et seuls 20 % des espaces libres. Les experts ont critiqué l'insuffisante prise en compte des nuisances dans les espaces clos. Des études futures devraient examiner les corrélations entre la pollution de l'air extérieur et la pollution dans les espaces clos et mesurer la concentration de substances toxiques. La contamination de fond doit

aussi être étudiée de façon plus approfondie qu'auparavant.

Le 1 janvier 2005, la législation européenne a introduit des plafonds pour les particules fines atmosphériques définissant une valeur limite de 50 microgrammes de particules fines par mètre cubique de l'air pendant 35 jours par an au maximum. Les Etats membres sont obligés à entreprendre des contre-mesures quand ces plafonds sont dépassés.

Ouverture du tunnel de base du Lötschberg

Après huit ans de construction, le tunnel de base du Lötschberg fut ouvert le 15 juin 2007. Le tunnel de 34.6 km, le troisième tunnel du monde par sa longueur, constitue une étape majeure dans les efforts de la Suisse pour transférer le trafic de la route au rail. Le Lötschberg est le premier projet à être réalisé dans le cadre de la NLFA (nouvelles lignes ferroviaires alpines). L'autre grand projet, le tunnel de base du Gothard, qui sera d'une longueur de 57 km, devra être achevé dans environ dix ans.

Le tunnel de base du Lötschberg joue un rôle primordial dans les planifications pour un axe rapide de fret ferroviaire entre Rot-

terdam et Gênes. Le tunnel devra être prêt pour l'exploitation complète dès décembre prochain.

En 1998, les coûts pour cette section de la NLFA ont été estimés à 3.2 milliards de francs suisses. Dans sa plus récente estimation, la Confédération a annoncé un dépassement des coûts de 34 % et un chiffre total de 4.3 milliards de francs. 67 % des coûts supplémentaires sont dus aux modifications des plans et aux risques géologiques. Avec le renchérissement et les intérêts intercalaires, le tunnel de base du Lötschberg aurait coûté 5.3 milliards de francs en total.

Groupe de travail « Voies d'eau »

Dipl.-Volkswirt Werner Kühkamp, Geschäftsführer, Industrie- und Handelskammer Duisburg-Wesel-Kleve (D).
Tél. 0049 203 2821 278, télécopie 0049 203 285349 278, e-mail: kuehlkamp@duisburg.ihk.de

Changement du climat : conséquences pour la navigation fluviale et les travaux hydrotechniques

Le ministère fédéral allemand des Transports a commissionné une expertise qui devra présenter l'impact des changements climatiques sur le cours de l'eau dans le Rhin. Entamée le 1 juin 2007, la première phase du projet durera deux ans. Premièrement, l'étude évaluera quelles seront les conséquences si rien n'est fait pour combattre les effets des changements climatiques. Dans une deuxième phase, l'expertise développera d'éventuelles stratégies – à savoir des projets hydrotechni-

ques – pour combattre le problème. D'autres options comprennent par exemple l'amélioration des procédures de prévision et des systèmes logistiques ainsi que des stratégies qui permettront aux expéditeurs de mieux s'adapter aux nouvelles conditions.

Nouveaux ports de stationnement pour les navires

Il est prévu de construire des ports de stationnement nocturne tous les 30 km sur le tronçon néerlandais du Waal. Le mouillage nocturne est interdit dans le courant à cause des conditions de navigation difficiles dans le chenal. Actuellement, le fleuve dispose de trois ports de stationnement nocturne aux Pays Bas. Un autre est projeté dans les environs de Lobith. Pourtant, la planification et la réalisation

de ce projet ont été différées, puisque le port se trouve dans une zone désignée par la directive FFH. D'autres ports existants sont arrivés au bout de leurs capacités et devraient être élargis. L'UECC fera appel au ministère néerlandais de Transport en lui demandant d'avancer les planifications pour le nouveau port de Spyck et d'étudier si d'autres places de stationnement pourraient être mis en place pour satisfaire les demandes des bateliers dans le court terme.

En Allemagne, le Waal est doté d'un nombre suffisant de ports de stationnement en amont de Wesel. Pour la section entre

Wesel et la frontière néerlandaise, les autorités concernées prévoient la construction de ports supplémentaires.

Raccordement des ports aux autres réseaux de transport

L'UE publiera une documentation sur la politique des ports en octobre prochain. L'Université Technique de Berlin envisage une étude sur les transports containerisés, avec la participation des expéditeurs concernés. Les deux groupes de travail de l'UECC continueront à poursuivre le sujet et prépareront une prise de position.

Groupe de travail « Transports »

Dr. Rainer Füeg, Secrétaire général de l'UECC, Bâle (CH) - Tél. 0041 61 270 60 10, télécopie 0041 61 270 60 05 - E-mail : r.fueeg@uecc.org

En mai dernier, le groupe de travail a défini les thèmes et les principes directeurs qui détermineront son travail dans l'avenir proche. Chaque dossier a été affecté à un membre du groupe, qui présentera son sujet lors des réunions, élaborera des prises de position et, le cas échéant, invitera des experts externes pour présenter leur avis aux réunions.

Goulets d'étranglement et maillons manquants dans le réseau européen des transports

Les réponses reçues à l'enquête actuelle de l'UECC sont très détaillées et serviront de base excellente pour le travail future. Le groupe de travail préparera un résumé des maillons manquants qui sont les plus importants du point de vue européen.

Agenda 2007

Comité directeur

27/28 septembre 2007

Francfort (D)

Assemblée générale

27/28 septembre 2007

Francfort (D)

Groupe de travail "Transports"

12/13 septembre 2007

Cologne (D)

Groupe de travail "Voies d'eau"

12/13 septembre 2007

Cologne (D)